

UMR AMURE - CENTRE DE DROIT ET D'ECONOMIE DE LA MER

Le patrimoine maritime :

Sous la direction de
Nicolas Boillet
Géraldine Goffaux Callebaut

entre
patrimoine
culturel
et
patrimoine
naturel

Actes du colloque de Brest 23 et 24 juin 2016

EDITIONS A. PEDONE - 13, rue Soufflot - 75005 Paris

Le patrimoine maritime est une richesse incontestée, au niveau local, national et international, mais c'est un objet peu étudié en tant que tel par les juristes et les économistes. Pourtant, la conscience de l'importance du patrimoine maritime s'est accrue et les outils de protection en droit français, en droit européen et en droit international, se sont développés. La diversité du patrimoine maritime est d'abord celle de la nature : la mer et le littoral sont des réservoirs de biodiversité, un creuset de ressources et des régulateurs climatiques, trois fonctions que le droit doit protéger. Cette protection passe par le droit de l'environnement, national et international, et par le droit de l'urbanisme, offrant désormais de multiples instruments de protection de la nature et des paysages dont l'application peut s'avérer complexe. Cette diversité est ensuite celle du patrimoine culturel : les phares, les ports, les navires, les épaves, les découvertes archéologiques sous-marines sont autant d'objets de ce patrimoine matériel, alors que le savoir-faire des constructeurs, des marins et des pêcheurs relèvent du patrimoine immatériel. Le colloque pluridisciplinaire organisé par le laboratoire AMURE à Brest, les 23 et 24 juin 2016, a entendu explorer le patrimoine maritime dans ses deux composantes naturelle et culturelle. Il repose sur des regards croisés de chercheurs et de praticiens, qu'ils aient une approche juridique, géographique, économique, historique, internationale, nationale ou locale. Cette approche pluridisciplinaire a permis d'analyser les outils juridiques de protection et d'apprécier leur adaptation aux enjeux de protection et de gestion de ce patrimoine maritime. Le colloque a aussi eu pour ambition de faire avancer la réflexion sur la définition du patrimoine maritime et sa protection au service de l'humanité.

Cet ouvrage est publié sous la direction de Géraldine Goffaux Callebaut, Professeur de droit privé à l'Université d'Orléans et de Nicolas Boillet, Maître de conférences en droit public à l'Université de Bretagne occidentale.

L'Unité Mixte de Recherche AMURE (UMR 6308 - Aménagement des Usages des Ressources et des Espaces marins et littoraux), Centre de droit et d'économie de la mer, a été créée en janvier 2008, par association des équipes du Département d'Économie Maritime de l'IFREMER et du Centre de Droit et d'Économie de la Mer de l'Université de Bretagne Occidentale. Depuis janvier 2016 l'UMR AMURE est associée à l'institut Écologie et Environnement (InEE) du CNRS. L'unité est membre de l'OSU-IUEM : Observatoire des Sciences de l'Univers - Institut Universitaire Européen de la Mer. Rassemblant une équipe de plus de 70 chercheurs, enseignants-chercheurs, ingénieurs, post-doctorants et doctorants, l'UMR-AMURE constitue l'un des principaux centres français et européens de recherche et de formation par la recherche sur les enjeux des politiques publiques relatives au développement durable des activités maritimes et des espaces marins et littoraux.

ISBN 978-2-233-00864-0

30 €

Commande soit aux Editions A. PEDONE - 13 Rue Soufflot - 75005 PARIS, France, soit par télécopie : +33 (0)1.46.34.07.60 ou sur editions-pedone@orange.fr - 30 € l'ouvrage. Nous consulter pour envoi.

Le patrimoine maritime: entre patrimoine culturel et patrimoine naturel

Le montant peut être envoyé par :

Chèque bancaire

Règlement sur facture

ISBN 978-2-233-00864-0

Carte Visa

N°...../...../...../.....

Cryptogramme.....

Date de validité.....

Signature :

Nom.....

Adresse.....

Ville.....Pays.....